

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
124	95	107
DATE DE CONVOCATION		28/05/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin à 18h30,
Le Conseil Communautaire de la CARCT s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, à Etampes-sur-Marne,
sous la Présidence de Monsieur Sébastien EUGÈNE.

Etaient présents :

Conseillers Communautaires Titulaires : ANDRÉ Francis, ARNEFAUX Alain, BAILLEUL Martial, BANDRY Jean-Pierre, BANDRY Didier, BARBIER Maryvonne, BEAUCHARD Jordane, BELIN Patrick, BERECHÉ Jean-Marie, BERGAULT Jean-Paul, BINIEC Françoise, BOCCQUET Jean-Pierre, BOHAIN Jean-Claude, BOKASSIA Felix, BONNEAU Chantal, BOUCANT Stéphanie, BOUTEILLER Mauricette, BOUTELEUX Jean-François, BOYOT Jacques, BREME Éric, BRICOTEAU Gérard, BUREL Régis, CLEREN Stéphanie, CORDIVAL Gilles, CRENET Didier, CRESPEL Alexandre, DALLE Thérèse, DELAMARRE Florence, DIEDIC Nicolas, DOMINGUES Régine, EGLOFF Didier, EUGÈNE Sébastien, FAUVET Christian, FERNANDEZ Didier, FERNANDEZ Françoise, FERRY Sophie, FERRY Xavier, FOULON Didier, FRAEYMAN Fabien, FRAEYMAN Georges, FRÈRE Stéphane, GABRIEL Madeleine, GARCIA Dolorès, GAUTIER Ludovic, GLEIZE Séverine, GUEDRAT Nelly, HAÏ Etienne, HOERTER Michel, HOUEE Ludovic, JACQUESSON Frédéric, JACQUIN Claude, JADCZAK Jean-Marie, JOURDAIN Gilles, JUILLET Jean-Etienne, LAHOUATI Bruno, LAMBERT Isabelle, LARCHÉ Marie-Odile, LEDUC Jean-Luc, LÉVÊQUE Yves, MAGNIER Jean-Luc, MANGIN Éric, MARICOT Anne, MOROY Alain, MOROY Françoise, MOYSE Dominique, NAVARRE Alain, PANTOUX Jean-Luc, PARADOWSKI Clément, PASCARD Dominique, PIERRON Catherine, PIETKIEWICZ Stéphane, POIX Patrick, POLIN Jean-Pierre, POUILLART Christelle, POURCINE Jean-Marc, RAHIR Brigitte, REDOUTÉ Nathalie, REZZOUKI Mohamed, RICHARD Catherine, RICHARD Pascal, RIMLINGER Francis, SALOT Didier, SAROUL Daniel, SCLAVON Jean-Marc, SIMON Fariel, STRAGIER Véronique, THOLON Natacha, VAUDÉ Gaëlle, VELLY Sandrine, VEROT Vincent, VIET Antoine.

Conseillers Communautaires Suppléants : DEFOIS Nathalie, DOBSKI Philippe, GODDAERT Jocelyne, HENDRYCKS Claude.

Conseillers Communautaires ayant donné procuration : BOULONNOIS Jacqueline pouvoir à BONNEAU Chantal, BOZZANI Éric pouvoir à POURCINE Jean-Marc, COUTANT Cathy pouvoir à EUGÈNE Sébastien, DICHY-MALHERME Patricia pouvoir à ARNEFAUX Alain, DUPUIS Alice pouvoir à JACQUESSON Frédéric, DUSEK Charles pouvoir à REZZOUKI Mohamed, GIRARDIN Daniel pouvoir à LAHOUATI Bruno, GOBIET Stéphanie pouvoir à BERGAULT Jean-Paul, HAQUET Jérôme pouvoir à REDOUTÉ Nathalie, LAZARO Patrice pouvoir à LEVEQUE Yves, LEBOULANGER Emmanuel pouvoir à POLIN Jean-Pierre, PERARDEL-GUICHARD Christine pouvoir à MAGNIER Jean-Luc.

Secrétaire de séance : MOROY Alain.

Objet : Avenant n° 6 à la convention de délégation et de gestion de la compétence transport scolaire et d'exploitation des lignes pénétrantes entre la Communauté d'agglomération de la région de Château-Thierry et la Région Hauts-de-France

Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 5216-5

Vu le code des transports et notamment ses articles L. 1231-1-1, L. 1231-2 et L. 3111-7 à L.3111-10

Vu la convention de délégation et de gestion de la compétence transport scolaire et d'exploitation des lignes pénétrantes entre la Communauté d'agglomération de la Région de Château-Thierry et la Région Hauts-de-France,

Considérant que la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry est l'Autorité Organisatrice de la Mobilité sur son territoire

Considérant que la Communauté d'Agglomération a délégué sa compétence transport scolaire et d'exploitation des lignes pénétrantes à la Région Hauts-de-France

Considérant que la convention liant la Région Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry arrive à son terme à la fin de l'année scolaire 2023 / 2024

Considérant que la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) souhaite poursuivre la délégation de la compétence transport scolaire à la Région Transport Scolaire

Considérant que la Région Hauts-de-France et la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry (CARCT) sont en train de rédiger une nouvelle convention pour une application au 1^{er} janvier 2025

Il est proposé de prolonger la convention actuelle avec la Région Hauts-de-France jusqu' au 31 décembre 2024.

Le rapporteur invite les conseillers communautaires à autoriser le Président à signer l'avenant numéro 6 à la convention de délégation et de gestion de la compétence transport scolaire et d'exploitation des lignes pénétrantes entre la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la Région Hauts-de-France.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :

ADOpte l'avenant numéro 6 à la convention de délégation et de gestion de la compétence transport scolaire et d'exploitation des lignes pénétrantes entre la Communauté d'Agglomération de la Région de Château-Thierry et la Région Hauts-de-France

AUTORISE le Président à signer tout document s'y rapportant

Pour extrait conforme,

*Le secrétaire de séance,
Alain MOROY*



*Le Président,
Sébastien EUGÈNE*



Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Pour : 107

Contre : 0

Abstention : 0

Non-participation : 0

Suffrages exprimés : 107

Majorité absolue : 54

